

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

du 23 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles CROUZET, Maire.

Date de la convocation : 18 janvier 2025.

Présents : MM Gilles CROUZET, Maire, Jean-Marie BEZIOS, Guy SANGIOVANNI, Catherine BIGOUIN, Nathalie MUR, Adjoint, Anne-Marie AZEMAR, Céline HILAIRE, Maryse FAU-LIENARD, Eric FORET, Djamilia DELSUC-OUKINA, Vincent LACASSAGNE, Elodie FLEURY-CHARRIÉ, Yohan CRAYSSAC, Guillaume ALBY.

Excusé : M. Cyrille MAILLET.

Mme Maryse FAU-LIENARD a été nommée secrétaire.

DÉLIBÉRATIONS :

Délibération N°	OBJET DE LA DELIBERATION	
20250001	Avis sur le dossier d'enregistrement présenté par la SAS ATELIERS DU PAIN au titre des ICPE	Adopté à l'unanimité
20250002	Avis de principe sur la définition des Périmètres Délimités des Abords (PDA) autour des monuments historiques	Adopté à l'unanimité
20250003	Adhésion au groupement de commandes marché désinsectisation et dératisation – Agglomération Gaillac Graulhet	Adopté à l'unanimité
20250004	Désignation de l'Elu Rural Relais de l'Égalité (ERRE)t	Adopté à l'unanimité

20250005	Marché de travaux « Aménagement en restaurant » du rez-de-chaussée de la maison Rossignol – Attribution des lots 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9	Adopté à l'unanimité
20250006	Demande fonds de concours Agglomération Gaillac Graulhet – Aménagement en restaurant du rez-de-chaussée de la maison Rossignol	Adopté à l'unanimité

Fait à Montans le 27 janvier 2025

Le Maire,
Gilles CROUZET

Le secrétaire de séance,
Maryse FAU LIENARD



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Maryse Fau Lienard', written over a horizontal line.